



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



**« Donner et prendre en compte la parole des jeunes :
la web tv des Missions Locales de Corse »
« Association Régionale des
Missions Locales de Corse »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets APEP lancé en Mars 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : Education populaire Numéro du projet : APEP n°17 – Mars 2014
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Donner et prendre en compte la parole des jeunes : la web TV des Missions Locales de Corse
Objectifs initiaux : <i>Tester un outil numérique pour l'insertion, l'émancipation et l'expression des 16-25 ans.</i>
Public(s) cible(s) : <i>Les jeunes de 16 à 25 ans suivis par les Missions Locales de Corse. 71 jeunes ont été touchés par l'expérimentation.</i>
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : <i>Ce projet avait pour volonté de donner et prendre en compte la parole des jeunes par la mise en place d'un outil numérique : une web TV à destination des 16-25 ans, réalisée par les 16-25 ans.</i>
Territoire(s) d'expérimentation : <i>Région Corse via les 4 Missions Locales : Bastia – Ajaccio – Porto-Vecchio - Rurale</i>
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : <i>La plus-value sur l'activité du réseau a permis d'initier de nouvelles pratiques dans l'accompagnement des 16-25 ans suivis par les Missions Locales. Nouvelles pratiques qui permettent aux jeunes de mobiliser leurs ressources. Plutôt que d'identifier leurs manques ou leurs limites, déclenchant une orientation sur un dispositif de droit commun (type CIVIS).</i>
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : 3 (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : 5
Partenaires financiers (avec montants): <i>FEJ : 50 000 € - FEDER : 32 500 € - DIRECCTE de Corse : 15 000 € - Autofinancement : 27 249 €</i>
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 12 mois (2) Durée effective : 14 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Association Régionale des Missions Locales de Corse (ARML Corse) Type de structure : Association
L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME
Nom de la structure : Lérís Type de structure : Publique.



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction

C'est à partir du contexte et des besoins identifiés pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes que l'équipe de l'Association Régionale des Missions Locales de Corse (ARML de Corse) a souhaité mettre en place cette expérimentation en 2014.

1/ Donner et prendre en compte la parole des jeunes : une priorité des Missions Locales et du Gouvernement.

Contexte et besoins identifiés :

L'ensemble des Missions Locales a aujourd'hui une vraie priorité : donner et prendre en compte la parole des jeunes. La démarche "Agir pour et avec les jeunes sur un territoire", lancée il y a quelques années, a favorisé la mise en place de nombreuses actions dans les missions locales pour remettre les jeunes au cœur des dispositifs, comme le souhaite le gouvernement.

Le Plan Priorité Jeunesse prévoit de renforcer la représentation des jeunes dans l'espace public. Contrairement aux autres régions, la Corse ne possède aucune instance représentative des jeunes insulaires, telles que les collèges de jeunes au sein des conseils économiques et sociaux et environnementaux régionaux (CESER) ou des conseils de jeunes dans les collectivités locales. Seules des associations étudiantes ou des juniors associations sont présentes sur le territoire mais en très faible nombre.

Le public des jeunes de 16 à 25 ans n'est donc pas ou très peu représenté. Donner davantage la parole aux jeunes de 16 à 25 ans est l'une des orientations prioritaires du réseau des Missions Locales de Corse.

2/ Le réseau des Missions Locales de Corse : éducation populaire et accompagnement global.

Contexte et besoins identifiés :

Depuis plus de 30 ans, les Missions Locales de Corse accompagnent les 16-25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. En créant les Missions Locales, leur fondateur, M. Bertrand Schwartz, s'appuyait sur un principe central de l'éducation populaire : les ressources sont dans les personnes.

Leur originalité réside dans leur approche globale des problématiques des jeunes. Aujourd'hui elles se positionnent sur le territoire comme « Le service des 16-25ans ».

Coordinatrice régionale du réseau, l'ARML de Corse constitue un support pour les structures. Elle a pour volonté d'instaurer de nouvelles pratiques d'accompagnement des jeunes conformément au principe de M. Schwartz : innover en permanence est la grande force des Missions Locales.

3/ Audit d'image et enquête jeunes : le bilan de l'ARML de Corse

Contexte et besoins identifiés :

Enseignements de l'audit d'image réalisé : Les jeunes n'ont qu'une vision partielle de l'offre de services des Missions Locales. Il y a un déficit d'information au niveau des dispositifs mis en place pour les jeunes au niveau régional.

Enseignements de l'enquête insertion réalisée :

Parmi les jeunes interrogés, on repère une partie du public reçu par les Missions locales qui se caractérise par : peu diplômé, peu qualifié, en difficulté au niveau de la vie quotidienne, avec parfois des liens sociaux appauvris... Un public vulnérable pour lequel l'insertion est perçue comme un parcours du combattant et qui a une vision assez pessimiste de son avenir. Des jeunes en situation d'échec qui ont du mal à choisir une orientation, à se projeter dans un avenir professionnel.

Face à ce constat, deux facteurs clés sont évoqués pour élaborer des stratégies d'accompagnement des publics jeunes et mettre en place des dispositifs pouvant faciliter leur insertion :

- **Recréer du collectif et du lien social** pour que les jeunes ne soient pas réduits à l'errance, à la solitude et à la culpabilité de ne pas y arriver tout seuls. L'hyper individualisation des processus peut devenir contreproductive si elle cherche sans arrêt à inciter les exclus à s'inclure alors même que les dispositifs ne sont pas prêts à les accueillir « comme ils sont ».
- **Développer le pouvoir d'agir de chacun** en mettant en place des dispositifs où les jeunes participent, contribuent et sont partie prenante d'un projet.

4/ Les pratiques numériques : enjeu majeur de l'insertion des jeunes

Contexte et besoins identifiés :

Si les jeunes utilisent tous le numérique dans leurs pratiques quotidiennes, il n'en reste pas moins que des disparités d'usages persistent. Les jeunes en insertion sont, souvent, moins formés aux outils numériques que les jeunes diplômés.

5/ Définition du projet

Dans le droit commun, aucun dispositif répondant à l'ensemble de ces besoins n'a été identifié. Il s'agit en effet de la mise en œuvre de nouvelles pratiques d'accompagnement des jeunes, basée sur la co-construction de projets Missions Locales / Jeunes, sur l'acquisition de nouvelles compétences ne répondant pas forcément à un objectif professionnel précis et sur une mobilisation des jeunes inédite.

L'idée retenue et expérimentée de janvier 2015 à février 2016 a été la création d'une web TV. Encadrés par des intervenants professionnels, les jeunes des Missions Locales de Corse ont eu pour mission de créer cet outil de A à Z : son organisation, son contenu, sa production, sa promotion.

Cette expérimentation s'est déroulée sur l'ensemble de la Corse, via les 4 Missions Locales de la région.

Aujourd'hui, dans tous les programmes d'accompagnement des jeunes, on retrouve des objectifs (de sortie sur l'emploi, résidence en QPV...) et des critères d'entrée, il n'y a pas de système d'entrée et sortie permanente et on détermine si la sortie du dispositif est positive ou négative.

Le dispositif de la web TV ne repose pas du tout sur le même mode de fonctionnement :

- Il n'y a pas d'objectifs à remplir, donc pas de "remplissage" à faire ;
- L'entrée n'est pas soumise à des critères précis, tous les jeunes des Missions Locales peuvent participer au projet : on s'est aperçu que quelque soit le profil, les jeunes ont tous des difficultés, du mineur en rupture familial qui est sans diplôme, au jeune diplômé qui ne s'insère pas professionnellement. Du coup, ils travaillent, chacun à leur niveau, leurs compétences sociales et professionnelles et la web TV leur apporte à tous quelque chose ;
- Il fonctionne sur un système d'entrées et de sorties permanentes, il n'y a pas d'obligation pour les jeunes ;
- La sortie du projet n'est pas qualifiée comme positive ou négative, elle peut d'ailleurs n'être que temporaire. De nombreux jeunes qui ont participé à la web TV ont trouvé du travail ou une activité (service civique, stages...) pendant l'expérimentation.

Ce projet, entièrement orienté vers l'émancipation citoyenne, le partage des savoirs et la réduction des inégalités sociales, s'appuie sur les principes de l'éducation populaire et utilise le numérique comme levier pour favoriser l'expression des jeunes.

La naissance d'un nouveau média créé par et pour les jeunes sur le territoire et le développement des pratiques numériques sont les enjeux majeurs de la web TV et de cette expérimentation.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Rappel de l'objectif principal :

Cette expérimentation avait pour objectif principal de tester un outil numérique, en l'occurrence une web TV, pour l'insertion, l'émancipation et l'expression des 16-25 ans :

- sa viabilité en termes de fonctionnement et d'organisation ;
- son impact sur les jeunes participants : appropriation de l'outil, acquisition de nouvelles compétences, effets sur la confiance, l'estime de soi, la motivation...
- son impact sur les jeunes en général : prise de parole, échanges d'idées, participation au débat public...
- sa capacité à être pérennisé par la formation des acteurs de l'accompagnement et à s'ancrer dans les pratiques d'accompagnement des jeunes ;
- sa faisabilité sur d'autres territoires.

Rappel des objectifs opérationnels :

- 1/ Développer un outil numérique créé par les jeunes pour des jeunes.
- 2/ Faciliter la maîtrise des outils et des techniques propres à l'animation d'une web TV par les jeunes.
- 3/ Former les acteurs de l'accompagnement aux outils numériques.
- 4/ Donner libre expression à la parole des jeunes via un média citoyen et un outil collaboratif.
- 5/ Permettre à l'ensemble des jeunes du réseau régional des Missions Locales de participer au projet.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Le projet vise l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans suivis par le réseau des Missions Locales de Corse.

Nous avons comme objectif d'avoir 46 bénéficiaires sur le projet. Il s'est avéré que 71 jeunes ont participé, au moins une fois, à la Milo TV et que 26 jeunes sont toujours très actifs.

Nous avons fonctionné sur la base du volontariat et de la libre adhésion afin que le dispositif soit réellement perçu comme une opportunité par les jeunes et non pas comme une contrainte ou une obligation : rendre les jeunes acteurs de leur parcours (cf. introduction vs programme de droit commun).

Le projet a été décliné dans toutes les Missions Locales de Corse. L'ensemble des jeunes a pu participer aux sessions de tournage organisées puisque des équipes ont été créées partout. Seul le pôle communication n'était basé qu'à Bastia. Par conséquent, les jeunes suivis par la Mission de Bastia ont eu cette opportunité supplémentaire. Néanmoins, nous n'avons pas empêché les autres jeunes de participer. Grâce à la prise en charge de leur frais de transport, des jeunes d'Ajaccio et de Ghisonaccia ont participé ponctuellement à ses ateliers.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Tableau figurant en annexe 1.

2.2. Analyse qualitative

- Nombre de bénéficiaires :

71 jeunes ont participé, au moins une fois, au projet sur toute la durée de l'expérimentation. L'objectif initial de 46 jeunes a donc été dépassé.

Certains jeunes n'ont participé qu'à une journée, pour "tester" le dispositif mais ont préféré ne pas continuer. D'autres jeunes ont dû quitter le projet après une ou plusieurs participations car ils avaient trouvé un travail ou une formation. A noter que certains jeunes, même avec une activité, ont participé au projet en fonction de leur emploi du temps.

Parmi les jeunes qui sont restés actifs tout au long de l'expérimentation, 3 jeunes étaient directement concernés par le dispositif car ils avaient fait des études dans le numérique ou l'audiovisuel et étaient intéressés pour développer des compétences dans ces domaines. D'autres y ont participé par curiosité au début, ou par envie de prendre part au projet et se sont complètement investis (23 jeunes). Le Public est très diversifié au niveau des profils, il y a des jeunes diplômés comme non diplômés. La parité garçons/filles.

- Expérimentation sur plusieurs sites :

L'expérimentation a été réalisée sur toutes les structures Missions Locales de la région (sièges et antennes) : Bastia – Ajaccio – Porto-Vecchio – Ghisonaccia – Ile-Rousse.

Le public Missions Locales étant ciblé, aucune différence notable n'est apparue entre les structures au niveau du public (âge, niveau d'études...).

Néanmoins, il y a eu une différence géographique car la Haute Corse expérimentait la Garantie Jeunes contrairement à la Corse du Sud. Du coup, les 2 Missions Locales de Haute-Corse ont intégré la Milo TV comme support à la Garantie Jeunes alors que la Corse du Sud l'a intégré dans son offre de service globale.

- Méthodes de repérage :

Afin de repérer le public, l'équipe de l'ARML de Corse s'est appuyée sur les Missions Locales.
1/ Dans chaque structure, les conseillers présentaient le projet aux jeunes en suivi ou lors du premier accueil ;

2/ En collaboration avec les directeurs, l'équipe de l'ARML fixait une date d'information collective avant le démarrage des sessions ;

3/ Les conseillers convoquaient les jeunes intéressés à l'information collective. Dans certaines Missions Locales, ils faisaient une requête sur le système d'information et envoyait également la date de la réunion aux jeunes "inactifs" (par sms ou téléphone) ;

4/ Lors de ces informations collectives, l'équipe de l'ARML, souvent accompagnés par un intervenant du projet et parfois par un jeune, présentait le dispositif et son organisation dans le but de recueillir les inscriptions pour les prochaines sessions.

5/ Avant chaque session et selon l'organisation souhaitée par les ML, un conseiller référent Mission Locale ou l'ARML rappelait les jeunes pour confirmer leur présence.

En termes d'outils de communication, l'équipe de l'ARML avait réalisé des flyers et des affiches.

L'équipe de l'ARML a également rencontré des partenaires susceptibles d'être prescripteurs du projet, comme l'Ecole de la seconde chance de Bastia ou encore l'association LEIA. C'est ainsi que plusieurs jeunes issus de l'Ecole de la seconde chance ont donc participé au projet durant l'expérimentation.

Le mode de repérage et les dispositifs de communication sont forcément impactés par le caractère expérimental du projet. En effet, qui dit expérimentation dit nouveauté.

Comme l'équipe de l'ARML a souhaité expérimenter une nouvelle technique d'accompagnement, nous avons dû innover et accompagner les équipes dans le changement. Contrairement aux dispositifs de droits commun, nous n'avons pas orienté les jeunes vers un dispositif en place mais nous avons construit le projet avec les jeunes.

L'impact sur les outils de communication :

En effet, au départ, les conseillers et l'équipe de l'ARML n'avaient aucun élément à présenter aux jeunes. Aucun nom, aucune charte graphique, aucun reportage à montrer, puisque tout est à construire avec les jeunes et qu'ils n'ont pas l'habitude qu'on construise avec eux.

Plus le projet a avancé, plus il a été facile de présenter le dispositif aux jeunes grâce aux reportages qui avaient déjà été tournés, au nom de la web TV choisi par les jeunes et enfin, à la charte graphique réalisée.

Les premiers jeunes qui ont participé ont pu présenter le projet aux autres jeunes.

Tout est nouveau, pour les jeunes et pour les équipes.

- Apports de l'expérimentation sur la connaissance du public :

L'expérimentation a permis de découvrir les jeunes dans un autre contexte que celui du suivi Mission Locale. Ils étaient en situation d'acteurs, actifs et donc il était plus facile de déceler chez eux des qualités immédiatement mobilisables dans le monde du travail mais également des compétences à développer pour entrer dans le monde du travail.

3. Bénéficiaires indirects

Du fait de l'appui de l'équipe de l'ARML de Corse sur les Missions Locales pour le repérage des jeunes mais également la mise à disposition de locaux pour l'organisation des sessions, cette expérimentation a bien entendu eu un impact sur l'ensemble des professionnels Missions Locales, quelque soit leur poste.

Le réseau information jeunesse, les professionnels de l'audiovisuel eux-mêmes, les différents instances des décideurs : élus, institutionnels (la collectivité territoriale de Corse, les partenaires de la mobilité européenne, etc).

3.1. Statistiques descriptives

60 salariés – 4 directeurs + conseillers.

3.2. Analyse qualitative

Avec la Milo TV, les équipes Missions Locales ont pu, d'une part, proposer un nouveau dispositif aux jeunes en insertion. D'autre part, ils ont pu appréhender une nouvelle façon de travailler avec eux. Pour l'ensemble des structures, l'expérimentation a également "remis de la vie" dans leur locaux avec la venue des jeunes pour les sessions qui ont parfois sollicité les salariés pour le tournage de leurs reportages.

Par le biais de la web TV, une Mission Locale a également recruté deux jeunes en service civique au poste d'Ambassadeur de la parole des jeunes.

La soirée de lancement a également fédéré les équipes et les élus et, aujourd'hui, tout le monde se retrouve derrière ce projet.

En fonction des sites et de la taille des structures, l'adhésion au projet n'a pas été la même selon que la ML ait nommé un référent ou non. Aujourd'hui, il y a un référent partout.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Phase 1 : Préparation du projet

Cette première phase avait pour objectif de mettre en œuvre toutes les conditions pour lancer le dispositif expérimenté. Il s'agissait donc de communiquer l'information auprès des Missions Locales pour qu'elles en soient le relais mais également de définir le cahier des charges du projet afin de sélectionner un prestataire de services capable d'accompagner l'ARML de Corse dans son expérimentation.

- **Action n°1** : Rédaction et diffusion de l'appel à projet permettant de sélectionner le prestataire pour "Accompagnement à la mise en place d'un projet numérique au sein du réseau des Missions Locales de Corse".
- **Action n°2** : Présentation du projet à l'ARML via le comité des directeurs des Missions Locales de Corse. Validation par le Conseil d'Administration.
- **Action n°3** : Préparation des outils de communication nécessaires au lancement de l'action, permettant d'informer les salariés des Missions Locales et les jeunes.
- **Action n°4** : Organisation de la première réunion du Comité de pilotage avant le démarrage opérationnel.
- **Action n°5** : Recherche de cofinancements manquants.

Difficultés rencontrées lors de la phase 1

Décalage dans le démarrage prévu initialement :

Le projet aurait dû être lancé plus tôt mais des cofinancements supplémentaires ont dû être recherchés ce qui a entraîné un décalage de 2 mois (cf. difficultés rencontrées).

Phase 2 : Mise en œuvre du projet

- **Action n°1** : Réunion du comité de pilotage afin de procéder à la sélection du prestataire dédié à l'accompagnement sur le projet.

Le prestataire sélectionné (Association Emaho) a eu pour mission d'encadrer le projet (côté intervenants), d'élaborer le planning des sessions en tenant compte des impératifs de l'ARML et de sélectionner les intervenants qui ont accompagné les jeunes dans l'acquisition des compétences numériques nécessaires au fonctionnement du projet.

- **Action n°2** : Réunion de cadrage avec le prestataire sélectionné afin de définir le cadre et le planning de l'action.

En concertation avec Emaho, l'équipe de l'ARML a établi un planning de sessions comportant deux volets numériques :

- L'image : écriture, production, réalisation et montage de reportages vidéos ;
 - Le web ou la communication digitale : définition du nom de la web TV, création du site Internet et de la charte graphique, mise en ligne des contenus, promotion des reportages par le biais des réseaux sociaux.
- **Action n°3** : Repérage des jeunes bénéficiaires.
 - **Action n°4** : Mise en place des outils de suivi de l'action (planning, suivi des sessions...).

- **Action n°5** : Sélection des fournisseurs de matériel informatique et audiovisuel. Acquisition du matériel.

L'association Emaho a aidé l'équipe de l'ARML à définir la liste du matériel informatique et audiovisuel nécessaire à la mise en place de la web TV.

- **Action n°6** : Réunion préparatoire à Bastia avec les jeunes intéressés, les intervenants, l'ARML et les salariés de la Mission Locale.

- **Action n°7** : Démarrage des informations collectives dans chaque structure en fonction des dates de sessions.

- **Action n°8** : Démarrage opérationnel du projet et des sessions.

Selon le planning établi, les ateliers "Image" se sont déroulés successivement dans chaque structure Mission Locale en sessions de 2 fois trois jours à chaque fois. Ainsi, une équipe de tournage a pu être créée sur chaque territoire.

Concernant les ateliers "Communication", ils étaient programmés 1 fois par semaine à Bastia, les contraintes logistiques ne nous permettant pas de mettre en place ces ateliers dans toutes les structures.

- **Action n°9** : Lancement du comité citoyen des jeunes.

A partir de la web TV, l'équipe de l'ARML de Corse avait pour volonté de favoriser la création du premier comité citoyen des jeunes en Corse afin que la parole des jeunes soit prise en compte dans l'élaboration des politiques jeunesse. Le Comité citoyen a donc été lancé avec une première visite des jeunes à la Collectivité Territoriale de Corse afin de découvrir le fonctionnement de l'institution et de rencontrer des élus.

- **Action n°10** : Organisation d'une session d'une semaine avec l'ensemble des jeunes participants.

En fin de projet, nous avons souhaité réunir l'ensemble des participants sur la réalisation d'une production commune. L'ensemble des jeunes a pu alors se rencontrer ce qui a fédéré les équipes. Au total 17 jeunes ont participé à cette semaine.

Difficultés rencontrées lors de la phase 2

Période de lancement :

Suite au décalage de la période de lancement du projet, le repérage des jeunes a débuté au mois de juin 2015, période de baisse de fréquentation dans les Missions Locales due au démarrage des emplois saisonniers. Les structures ont donc eu des difficultés à solliciter les jeunes. Une difficulté qui s'ajoute au caractère expérimental du projet qui ne permettait, ni à l'ARML, ni aux conseillers de présenter des éléments concrets pour donner envie aux jeunes de participer.

Relation avec les Missions Locales :

Le caractère très innovant du projet, et particulièrement en Corse où ce genre de pratiques n'est pas développé, induit un temps important (que nous avons minimisé) pour impliquer et convaincre les partenaires à tous les niveaux : les institutionnels, les élus, les équipes de direction et les équipes opérationnelles. Il faut faire preuve de beaucoup de pédagogie. Cependant l'impact positif de l'implication des jeunes qui ont participé aux ateliers de la web TV nous a aidé à convaincre les équipes des intérêts et du bien fondé de la démarche.

Phase 3 : Achèvement du projet

La dernière phase du projet a consisté à lancer officiellement la web TV et le site Internet qui héberge les reportages tournés durant les mois précédents.

- **Action n°1** : Préparation du lancement officiel de la web TV et du site Internet.

Les jeunes ont préparé eux-mêmes (avec l'appui de l'intervenant en communication et de l'ARML) la soirée de lancement de la web TV. Des opérations de street marketing ont été organisées en amont afin de faire le "buzz".

- **Action n°2** : Soirée de lancement le 12 février 2016.

Une grande soirée de gala a été organisée par les jeunes participants.

- **Action n°3** : Communication autour du lancement officiel et de l'expérimentation.

Difficultés rencontrées lors de la phase 3

Décalage dans l'achèvement du projet :

Nous n'avons pas pu organiser le lancement en décembre 2015 à cause des élections régionales et du devoir de réserve électoral.

Changements par rapport au fonctionnement habituel de la structure

Le projet de la web TV a engagé un changement dans l'activité de l'ARML de Corse. En effet, chargée de la coordination du réseau des Missions Locales sur le territoire, elle n'avait pas de contacts directs avec les jeunes.

L'expérimentation du projet a complètement changé cette pratique.

L'ARML a rencontré les jeunes lors des informations collectives et lors des sessions. Cela a été d'autant plus vrai sur le territoire de Bastia, siège de l'ARML, d'autant plus que les sessions se déroulaient dans le bureau à côté de celui de l'ARML.

De plus, l'équipe de l'ARML est en contact permanent avec les jeunes pour les informer des prochaines sessions ou des événements. Cela donne du concret à une association régionale, et aujourd'hui, nous sommes encore plus proche des structures, crédibilité certaines auprès du réseau et surtout des conseillers.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
DRJSCS	Publique	Aide au montage de l'expérimentation / Comité de pilotage
DIRECCTE	Publique	Comité de pilotage et financeur

EMAHO	Association	Prestation d'accompagnement, encadrement des jeunes
CRIJ Corse	Association	Partenariat pour la réalisation d'une vidéo
Le réseau des Missions Locales de Corse	Associations	Repérage des jeunes
L'Ecole de la 2 ^{nde} Chance	Association	Repérage des jeunes

DRJSCS et DIRECCTE

La DRJSCS et la DIRECCTE font partie du comité de pilotage de l'expérimentation.

- Modalités de travail

Les deux structures ont été associées dans les comités de pilotage qui se sont tenus tout au long du projet. Un contact permanent a été établi afin qu'elles puissent suivre la mise en place du projet et elles ont même été invitées sur une session de tournage.

Comme pour l'ARML, ce partenariat a permis à deux structures de voir les effets concrets de la mise en place d'un tel dispositif pour les jeunes, alors même qu'elles sont très éloignées de ce public.

Association Emaho

L'association Emaho est le prestataire dédié à l'accompagnement de l'ARML sur le projet. Elle est en charge de l'encadrement des jeunes lors des différentes sessions de tournage ou de communication.

- Modalités de travail

Des réunions de cadrage fréquentes ont été organisées pour le suivi du projet ainsi que des points téléphoniques fréquents.

- Difficultés rencontrées

L'expérimentation du projet a mis en avant l'importance fondamentale d'une bonne coordination générale du projet.

CRIJ Corse

Le CRIJ Corse a fait appel à l'ARML pour la réalisation d'un clip sur la sécurité routière à destination des jeunes. Afin de conserver la libre expression des jeunes sur la web TV, l'ARML a donc organisé une rencontre entre les jeunes et le CRIJ afin que ce dernier leur soumette son projet. Ce sont les jeunes qui ont donc décidé de réaliser ce clip.

Cette expérience a permis de rapprocher nos deux structures et de réfléchir ensemble à de nouveaux projets.

Réseau des Missions Locales de Corse

Comme décrit dans la partie "Repérage des bénéficiaires", l'équipe de l'ARML s'est appuyée sur le réseau des Missions Locales pour informer et repérer les jeunes mais également pour le lieu où se déroulaient les sessions (souvent dans les locaux des structures).

Ce travail de partenariat a renforcé les liens entre l'équipe de l'ARML et les équipes des structures.

L'Ecole de la Seconde Chance

L'équipe de l'ARML s'est également appuyée sur l'E2C pour repérer des jeunes susceptibles d'intégrer le projet.

Modalités de travail :

- Une réunion de présentation du projet auprès de l'équipe de l'E2C a été organisée en amont ;
- La chargée de projet était en contact avec une formatrice de l'E2C pour lui transmettre régulièrement les dates des sessions et recueillir les inscriptions.

Dynamique partenariale

Cette expérimentation a permis de renforcer les partenariats de l'ARML.

Cette dynamique partenariale a vocation à se développer à l'issue de la période expérimentale. D'autres organismes se sont déjà rapprochés de l'ARML pour travailler avec elle dans le cadre de la web TV, soit pour y faire participer d'autres jeunes, soit pour proposer aux jeunes de réaliser un reportage précis, comme le CRIJ.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	40%
Cofinancements extérieurs à la structure	38%
Autofinancement	22%

La DIRECCTE, la CTC (en dehors du FEDER) et la DRJSCS comptent continuer à financer le projet.

Le projet n'aurait jamais pu être financé sans le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse qui lui a donné une crédibilité nationale.

C. Pilotage de l'expérimentation

Plusieurs niveaux de pilotage ont été mis en place :

- Pilotage stratégique : mise en place d'un comité de pilotage
- Pilotage technique : coordination technique du projet avec le prestataire
- Pilotage opérationnel : coordination opérationnelle avec les Missions Locales

1. Mise en place d'un comité de pilotage

Un comité de pilotage spécifique à l'expérimentation a été mis en place.

Composition du comité de pilotage :

- ARML de Corse
- DRJSCS
- DIRECCTE de Corse

Fréquence des réunions :

Le comité de pilotage s'est réuni 5 fois au cours de l'expérimentation

- 1 réunion en phase de préparation du projet : décision de réorienter le cofinancement vers le FEDER ;
- 3 réunions en phase de mise en œuvre : pour sélectionner le prestataire dédié à l'accompagnement, pour sélectionner les fournisseurs de matériel, pour faire le bilan de l'expérimentation à mi-parcours ;
- 1 réunion en phase d'achèvement du projet pour faire le bilan de la phase de mise en œuvre du projet et prévoir le lancement officiel.

Outils de pilotage :

Du fait de l'éloignement géographique des différents membres du comité de pilotage, la plupart des réunions ont été réalisées par le biais de conférences téléphoniques.

Le comité de pilotage pouvait également suivre le rythme des sessions via le planning réalisé par l'ARML de Corse et le tableau de suivi des sessions envoyés par l'ARML de Corse.

Il a d'ailleurs été invité sur une session de tournage.

2. Coordination technique du projet

Des réunions de cadrage fréquentes ont été organisées entre l'ARML de Corse et le prestataire sélectionné, en charge de l'accompagnement opérationnel du projet, l'association Emaho.

Composition des réunions :

Réunion opérationnelles

- Chargée de projet de l'ARML de Corse
- Administratrice Emaho

Réunion de coordination générale

- Animatrice régionale de l'ARML de Corse
- Chargée de projet de l'ARML de Corse
- Directeur Emaho
- Administratrice Emaho

Fréquence des réunions :

1 à 2 fois par mois selon l'avancée du projet.

Outils de pilotage :

- Une convention de prestation de services a été conclue entre l'ARML et l'association Emaho.
- Planning des sessions.
- Tableaux de suivi des sessions : date, nombre de jeunes (nouveaux ou anciens), nombre de reportages tournés...).
- Utilisation d'une dropbox pour échanger les données.

3. Coordination opérationnelle du projet

L'équipe de l'ARML de Corse était en contact permanent avec les Missions Locales. Avant chaque session, pour organiser les informations collectives et coordonner avec le référent du projet dans la structure la relance des jeunes inscrits.

Pendant la session pour le suivi.

A la fin de la session pour un débriefing général, sur le déroulé et sur les jeunes.

Composition des réunions :

- Chargée de projet ARML et/ou Animatrice régionale
- Référent projet en Mission Locale et/ou directeur de la structure

Fréquence des réunions :

A chaque session.

Outils de pilotage :

- Planning des sessions.
- Utilisation de l'intranet du réseau pour diffuser l'information

Coordination multi-sites/territoires :

La coordination opérationnelle du projet a été plus ou moins différente selon les territoires et le fonctionnement des structures Missions Locales.

Elle a impliqué de nombreux déplacements de l'équipe de l'ARML de Corse.

D. Difficultés rencontrées

1. Des difficultés financières non prévues au départ

Malgré le fort engagement de la DIRECCTE de Corse au moment de la réponse à l'appel à projet du FEJ, le cofinancement prévu par le Fonds Social Européen n'a pas été obtenu.

L'ARML de Corse a donc du rechercher de nouvelles sources de financement, en complément du montant accordé par le FEJ, pour lancer le projet.

Le projet a été présenté à la Collectivité Territoriale de Corse au titre du PO FEDER 2007/2013 et a été retenu pour un financement à hauteur de 32 500 €.

Cependant, l'attente de ce financement manquant a obligé l'équipe de l'ARML a retardé le lancement du projet au mois de juin 2015 (au lieu d'avril 2015).

2. La nécessité d'une très forte implication de l'ARML

Le temps d'implication de l'équipe de l'ARML de Corse a été sous-estimé lors de l'élaboration du projet. En effet, une coordination importante doit être mise en place au niveau du recrutement et du suivi des jeunes mais également avec le prestataire chargé de l'accompagnement et les intervenants du projet.

3. Démarrage de l'expérimentation Garantie Jeunes sur la Haute-Corse

L'expérimentation du projet a été lancée quasiment au même moment que l'expérimentation Garantie Jeunes qui se déroulait sur la Haute-Corse. Si au départ, les directeurs des structures pensaient se servir de la web TV comme d'un outil de la Garantie Jeunes, cela n'a pas exactement fonctionné comme prévu. En effet, dans l'opérationnalité, ces jeunes sont soumis à de fortes contraintes d'organisation (formations sécurité obligatoires, nécessité d'un certain nombre de jours en stage, planning établi...). Ces jeunes, qui ont participé à la web TV n'ont donc pas pu être systématiquement présents lors des sessions ou se sont sentis un peu "obligés" d'y participer. Conséquences qui ont eu un effet négatif sur les jeunes qui se sont sentis "privés" de quelque chose ou, au contraire, soumis à d'importantes contraintes, alors même que l'expérimentation était basée sur le volontariat et la libre adhésion.

De plus, la participation des jeunes Garantie Jeunes a soulevé un autre problème : celui des périodes de stage obligatoires. En effet, la participation des jeunes au projet n'était pas comptabilisée comme une "activité" et les jeunes pouvaient être pénalisés financièrement. Afin d'y remédier, la directrice de l'ARML a proposé aux structures, après accord de la DIRECCTE de Corse, de faire des "Périodes de Mise en Situation Professionnelle".

4. Formation des acteurs de l'accompagnement aux outils numériques

Lors de l'élaboration du projet, il était prévu de former les professionnels des Missions Locales aux outils et techniques numériques inhérents afin qu'ils puissent assurer la pérennité du projet, sans faire appel aux intervenants professionnels, ou dans une moindre mesure.

Cette action a été abandonnée pour plusieurs raisons :

- La Corse est composée de petites structures et souvent un conseiller peut avoir une double fonction. L'équipe de l'ARML les appuie donc énormément sur la communication, I-milo... Une formation de ce type aurait demandé un temps et une implication trop importants compte tenu de la taille des structures ;
- La volonté de continuer à former les jeunes par des intervenants professionnels et qualifiés et la volonté de leur permettre de transmettre eux-mêmes leur savoir.

5. Lancement officiel de la web TV

Dans le plan d'action initial, nous avons prévu de communiquer autour du démarrage du projet et ce, dès le premier mois.

Finalement, nous avons décidé de reporter cette communication à la fin de l'expérimentation, une fois le nom, le logo, la charte graphique et le site de la web TV réalisés et plusieurs reportages tournés. Initialement en décembre 2015.

Avec les élections territoriales et le devoir de réserve électoral, le lancement a finalement été réalisé en février 2016.

Ce sont donc les jeunes du pôle communication, avec l'appui des autres participants, qui ont organisé une grande soirée de gala pour le lancement officiel du site Internet.

6. Lancement du comité citoyen

Suite au décalage dans le démarrage du projet, nous avons dû également reporter la mise en place du comité citoyen des jeunes. Il a d'ailleurs été plus difficile à mettre en œuvre que nous le pensions. D'une part, car cela demande une forte implication et organisation, et d'autre part, car il faut vraiment accompagner les jeunes qui souhaitent y participer car ils ne connaissent pas les institutions, n'ont pas l'habitude de donner leur avis et ne participent pas à la vie publique.

Afin de permettre à tous les jeunes de participer, nous souhaitons utiliser une plate forme collaborative en ligne afin que tous puissent interagir, d'où qu'ils soient. A ce jour nous n'avons pas encore trouvé le bon support numérique.

Parce que la mise en place de la web TV a demandé une mobilisation importante de l'équipe de l'ARML, seules quelques actions du comité citoyen ont pu être mise en place, mais il représente désormais une priorité pour notre structure.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Le dispositif expérimenté consiste à permettre aux jeunes de s'exprimer, de s'émanciper par le biais d'un outil numérique qu'ils créent de A à Z grâce à l'accompagnement d'intervenants professionnels.

Repérage des jeunes

La collaboration avec les Missions Locales est essentielle pour le repérage des jeunes. Ce sont les conseillers qui sont en contact avec eux et, si ils croient au projet et en comprennent l'importance et surtout l'utilité, ils pourront le présenter de la manière qu'il soit aux jeunes qu'ils reçoivent. Le cas échéant, on prend le risque que certains jeunes ne soient pas informés de l'existence du dispositif. Une communication régulière et au démarrage, « opiniâtre » est donc nécessaire et primordiale entre le porteur de projet et les structures dans lequel celui-ci est mis en place.

Prise en compte du parcours individuel de chaque jeune en insertion

Un dispositif tel que celui-ci doit fonctionner impérativement en entrées et sorties permanentes afin de s'adapter aux différents parcours des jeunes : période de stage, CDD, dispositif Garantie jeunes... Ce projet est mis en place "pour les jeunes" et sur la base du volontariat et de la libre adhésion. Il ne doit pas être perçu comme une obligation mais comme un "plus" dans leur parcours d'insertion.

Accompagnement des jeunes

Contenu de l'accompagnement

Dans le cadre de la mise en place d'une web TV, cet accompagnement comprend :

- formation aux techniques journalistiques et audiovisuelles qui permettent d'écrire, de tourner et de monter un reportage ;
- formation aux techniques numériques liées à la communication : community management, pao, organisation d'opération de communication et d'événement, création et animation d'un site Internet sur Wordpress.

Cadre de l'accompagnement et moyens

La structure d'accompagnement doit donc être spécialisée dans la création audiovisuelle et numérique, elle doit avoir de l'expérience dans les projets mis en place avec ou pour les jeunes.

Afin d'être autonome au niveau du matériel nécessaire à la mise en place du projet, il est important de prévoir un budget adéquat afin que le porteur de projet puisse l'acquérir.

La coordination du dispositif sur les différents territoires

La mise en place du dispositif sur plusieurs territoires correspondant à la localisation des Missions Locales implique de faire appel à un prestataire qui puisse répondre à cette problématique. Mais cela implique également une bonne coordination en termes de planning.

S'agissant du matériel, il faut également prévoir son transport entre les sessions. Durant l'expérimentation, c'est le personnel de l'ARML qui a assuré son transport.

Un dispositif qui doit vivre

La mise en place d'un projet tel que web tv implique que le média soit regardé à l'extérieur. C'est d'ailleurs ce qui rend le projet concret pour les jeunes et qui leur permet de voir les résultats de leur travail. Cet outil a donc également des impératifs en termes de rendus pour assurer la viabilité du média.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Le dispositif a été expérimenté auprès des jeunes suivis par les Missions Locales de Corse. Il pourrait, néanmoins être étendu à d'autres jeunes comme les étudiants.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Préparation d'outils pour promouvoir le dispositif avant son lancement

Que ce soit pour les jeunes, les structures Missions Locales ou encore les partenaires, il est difficile de présenter un projet qui n'existe pas encore. Il serait donc préférable d'essayer de rendre le projet le plus concret possible avant de leur présenter.

Recueillir la parole des jeunes

La parole des jeunes n'est pas facile à avoir...

Au lancement du projet, l'ARML de Corse avait pris le parti de laisser les participants libres sur les sujets et les formats des reportages pour ne pas brider les jeunes et pour qu'ils s'approprient le média. Finalement, il s'est avéré difficile pour les intervenants de favoriser la parole des jeunes. Un cadre est en fait nécessaire. Il faut donc, avant de démarrer, définir avec les jeunes une ligne éditoriale claire pour le média. L'accompagnement se fera dans ce cas par des intervenants plus tournés vers le monde du théâtre et de l'écriture qui permettront aux jeunes de se "lâcher", de mieux formaliser leurs idées et de réfléchir également à ce qu'ils veulent faire de ce média.

Encadrement des jeunes

Les intervenants doivent, en plus d'avoir des compétences en audiovisuel, avoir de l'expérience dans la formation/accompagnement avec les jeunes.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Un partenariat avec un prestataire chargé de l'accompagnement et de l'encadrement des jeunes est nécessaire afin qu'ils puissent être formés et guidés dans le dispositif.

Au delà de tout cadre expérimental, l'installation d'un comité de pilotage s'avère nécessaire afin de pérenniser le dispositif.

4. Impacts sur la structure

Évolution en termes de pratiques professionnelles :

Comme évoqué précédemment dans cette note, la mise en place de ce projet a eu des impacts en termes de pratiques professionnelles au sein de l'ARML de Corse. En effet, elle est désormais en contact direct avec les jeunes, et peut objectiver leur évolution au fur et à mesure de leur participation au projet et du coup de la pertinence réelle d'un tel projet.

Évolution en termes de ressources humaines :

La chargée de projet de l'ARML de Corse a consacré un mi-temps à l'organisation et à la coordination du projet.

L'animatrice régionale, quant à elle, a dédié un quart temps à la gestion du projet.

Suite à l'expérimentation et à la volonté de pérenniser le dispositif, l'ARML a fait le choix en 2016 d'embaucher une assistante administrative afin de décharger l'animatrice régionale et la chargée de projet.

Cependant, il a été parfois difficile d'évaluer vraiment précisément le temps dédié à l'action au démarrage, comme tout projet qui démarre.... Cela prend énormément de temps.

Évolution en termes de relations avec le réseau des Missions Locales :

Avec cette expérimentation, l'ARML s'est encore plus rapprochée des missions locales et des jeunes.

Évolution en termes d'ancrage territorial :

Développement du partenariat et renforcement des partenariats existants.

Meilleure visibilité de l'ARML.

Conclusion

Voici le témoignage des jeunes suite à cette expérimentation :

" La web TV m'a non seulement permis de faire un énorme travail sur moi-même, mais aussi de faire des rencontres enrichissantes. Elle m'a également permis d'acquérir des compétences numériques nouvelles et me plonger dans le monde du travail. Grâce à elle, je me suis mobilisée en tenant compte des horaires, des contraintes, du travail d'équipe ou des consignes. Elle m'a apporté un nouvel équilibre dans ma vie." – Wendy

"Milo TV m'a permis de découvrir le monde du cinéma. C'est très amusant de se retrouver face à une caméra. J'aime bien faire partie de ce projet" – Paul

" Elle m'a permis de découvrir un nouvel univers : celui des courts métrages. Grâce à elle j'en connais l'envers du décor" – Guilhem

" La Milo TV est une des meilleures expériences que j'ai pu avoir." – Baptiste.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 2 sur les actions** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 3 sur les outils** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (*à ne pas insérer au rapport*)

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	<i>APEP_17</i>	Nom de la structure porteuse de projet	<i>ARML de Corse</i>		
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	71			71	45
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires	71			71	45

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	1
18-25 ans	70
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	71
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Niveau de formation	
Infra V	7
Niveau V	34
Niveau IV	23
Niveau III	0
Niveau II	5
Niveau I	0
Sexe	
Filles	32
Garçons	39
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

Remarques

Le niveau de formation pour deux jeunes n'est pas complété dans le système d'information nationale I-MLO.

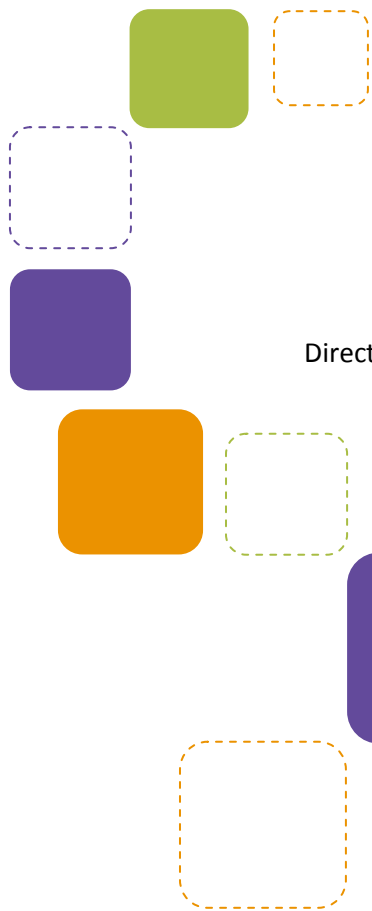
Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	APEP_n°17 - Mars 2014		Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>Janvier - Mai 2015</i>	4 mois	2					
Action n°1 : Appel à projet	Rédaction et diffusion d'un appel à projet - Prestation d'accompagnement à la mise en place d'un projet numérique au sein du réseau des Missions Locales de Corse - pour sélectionner le prestataire qui mènera le projet avec l'ARML.				Animatrice régionale / Chargée de projet	Publicité pour appel d'offre		
Action n°2 : Présentation du projet	Présentation du projet à l'ARML via le comité des directeurs des Missions Locales de Corse. Validation par le Conseil d'Administration.				Animatrice régionale			Logiciel de PAO et impression en interne
Action n°3 : Préparation des outils de communication nécessaires au lancement de l'action	Réalisation d'outils de communication : affiches et flyers				Chargée de projet			Logiciel de PAO et impression en interne
Action n°4 : Organisation de la première réunion du Comité de pilotage avant le démarrage opérationnel	Réunion avec les membres du comité de pilotage				Animatrice régionale / Chargée de projet			
Action n°5 : Recherche de cofinancements	Le lancement du projet a été décalé pour recherche d'autres cofinancements (cf ; Difficultés rencontrées)				Animatrice régionale			

2. Mise en œuvre du projet	<i>Mai 2015 - Décembre 2015</i>	8 mois		2				
Action n°1 : Réunion du comité de pilotage pour sélectionner le prestataire afin de définir le cadre et le planning des 3 premiers mois de l'action	Suite à l'appel à projet de l'ARML a réuni le comité de pilotage afin de sélectionner le prestataire parmi les offres reçues. Détermination du planning des sessions.					Animatrice régionale / Chargée de projet		Frais de déplacement ARML
Action n°2 : Réunion de cadrage avec le prestataire sélectionné afin de définir le cadre et le planning de l'action.	Une réunion de cadrage avec le prestataire sélectionné a été organisée afin de définir la mise en œuvre opérationnelle du projet et les conditions du partenariat.					Animatrice régionale / Chargée de projet		
Action n°3 : Repérage des jeunes bénéficiaires	Réalisation d'une fiche de procédure pour les conseillers référents afin qu'ils débutent le repérage des jeunes.					Chargée de projet		Logiciel PAO et impression en interne
Action n°4 : Mise en place des outils de suivi de l'action	Inscription des jeunes - Outils de suivi des informations collectives et des sessions - Planning					Chargée de projet		Logiciel PAO et impression en interne -
Action n°5 : Sélection des fournisseurs de matériel informatique et audiovisuel	3 devis ont été demandés à différents fournisseurs de matériel informatique et audiovisuel. Le comité de pilotage s'est donc réuni pour sélectionner les prestataires. A la suite de ce comité de pilotage le matériel a été commandé.						Matériel informatique et audiovisuel	
Action n°6 : Réunion préparatoire	Organisation d'une réunion préparatoire à Bastia avec l'ensemble des jeunes intéressés, les intervenants Emaho, l'ARML et les référents Missions Locales. Inscriptions des participants pour la première session de Bastia.					Animatrice régionale / Chargée de projet		
Action n°7 : Démarrage des informations collectives	Des informations collectives ont été organisées dans chaque structure, avant chaque session de tournage, afin de présenter le projet aux jeunes et de recueillir					Chargée de projet		Frais de déplacement
Action n°8 : Démarrage opérationnel du projet	Démarrage des sessions image / Démarrage des sessions communication. Les sessions ont été organisées suivant un planning établi de juin à décembre. Les sessions image successives ont permis aux jeunes de tourner plusieurs reportages. Les sessions communication, quant à elle, ont permis aux jeunes de trouver le nom de la web TV, créer la charte graphique, le site internet et les réseaux sociaux.							Prestation d'accompagnement sur l'encadrement et la formation des jeunes aux différentes techniques
Action n°9 : Lancement du comité citoyen des jeunes	L'ARML de Corse avait pour volonté de favoriser la création du premier comité citoyen des jeunes corses. Une instance a vocation à être sollicitée par les institutionnels pour donner son avis sur les décisions prises en matière de jeunesse.					Animatrice régionale / Chargée de projet		
Action n°10 : Organisation d'un plateau TV	Après 7 mois de projet, toutes les équipes de jeunes ont été réunies pendant 4 jours pour réaliser une véritable émission de TV leur permettant de présenter la web TV ainsi que tout le travail réalisé durant les mois précédents.					Animatrice régionale / Chargée de projet		Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des jeunes.
3. Achèvement du projet	<i>Janvier - Février 2015</i>	2 mois		2				
Action n°1 : Préparation du lancement officiel	Les jeunes du pôle communication, appuyés par d'autres jeunes des sessions image ont imaginé et organisé une grande soirée de gala pour lancer le site internet de la web TV.						Supports de communication de la soirée	Traiteur
Action n°2 : Soirée de lancement	L'ensemble des partenaires de l'ARML de Corse, les élus et les participants à la web TV ont été conviés à la soirée de gala organisée par les jeunes.							Frais de déplacement et d'hébergement des jeunes
Action n°3 : Communication	Une communication grand public a été mise en place en amont du lancement ainsi qu'après : campagne sur les réseaux sociaux, impression de supports de communication, opération de street marketing...						Supports de communication réalisés par les jeunes (ballons, kakémono,	

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet		APEP_n°17			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)	
1	Outil de pilotage	Planning des sessions	ARML - Missions Locales - Comité de pilotage - Emaho	Papier et électronique	Oui
2	Outil de pilotage	Tableau de suivi des informations collectives	ARML - Missions Locales	Électronique	Oui
3	Outil de pilotage	Tableau de suivi des sessions	ARML - Emaho - Comité de pilotage	Électronique	Oui
4	Outil de pilotage	Charte intervenants	ARML - Emaho	Papier et électronique	Oui
5	Outil de communication	Affiches - Kakemonos - Flyers - Stickers	Jeunes - ARML - Missions Locales	Supports imprimés	Oui
6	Outil de communication	Dossier de presse	Jeunes - ARML - Presse	Papier	Oui
7	Outil de communication	Ballons	Jeunes	Ballons imprimés	Oui
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

www.experimentation.jeunes.gouv.fr